**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

**Band:** 129 (2008)

Heft: 5

**Rubrik:** Groupement des moniteurs-éleveurs

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Groupement des moniteurs-éleveurs

## Station de fécondations de reines SAR « A » et « B » pour 2008

**Bonnatchiesse A:** Station ouverte le samedi 7 juin, lignée R5922, 2<sup>e</sup> année Réservée aux moniteurs éleveurs.

Responsable: Jean-Louis Gabbud, 1947 Versegères, tél. 027776 29 24.

Auxiliaire: Pierre Besse, 1948 Sarreyer, tél. 079449 48 32.

Toules B: Station ouverte le samedi 31 mai, lignée H84, 1<sup>re</sup> année.

Responsable: Georges Morand, 1937 Orsières, tél. 027783 16 28.

Auxiliaire: Guy Rausis, 1937 Orsières, tél. 027783 15 85.

Moiry B: Station ouverte le samedi 21 juin, lignée SM 89, 1<sup>re</sup> année.

Responsable: Fernand Métrailler, 3960 Sierre, tél. 079338 11 42.

Auxiliaire: Georges Solioz, 3961 Grimentz, tél. 079606 29 12.

Dernière montée des stations valaisannes: samedi 9 août.

Montées le mercredi et le samedi.

Vermeilley B: Station ouverte le samedi 7 juin, lignée HS82, 1<sup>re</sup> année.

Responsable Fernand Bovy, 1261 Le Vaud, tél. 022366 2438.

L'Hongrin B: Station ouverte le samedi 7 juin, lignée B20x4, 3<sup>e</sup> année.

Responsable François Andrey, 1660 Les Moulins, tél. 026 924 52 30.

Dernière montée des stations vaudoises: samedi 2 août, montées le samedi de 19 à 20 heures.

Petit-Mont B: Station ouverte le samedi 7 juin, lignée Li192, 1<sup>re</sup> année.

Responsable Laurent Clément, 1731 Ependes, tél. 079 400 63 05.

Dernière montée au Petit-Mont: samedi 2 août.

- L'accès aux stations est autorisé en ayant avisé le responsable 48 heures avant la montée.
- L'éleveur respectera le calendrier et l'horaire établi.
- ◆ Il remettra la déclaration de montée en station au responsable de la station ou dans la boîte prévue à cet effet.
- L'entrée en station est formellement interdite pendant la journée.
- L'éleveur se soumettra aux ordres du responsable.
- ◆ Les frais sont fixés à 3.- par ruchettes qui seront facturés en fin de saison.
- Les ruchettes devront être marquées aux initiales de l'éleveur de façon visible.
- Les nourrisseurs devront être garnis en suffisance de nourriture solide sans miel.
- Les ruchettes seront peuplées d'abeilles filtrées et traitées contre le varroa.

La commission d'élevage a décidé d'augmenter les frais d'un franc par ruchette. La somme engendrée par cette augmentation sera utilisée pour contrôler les ruches à mâles de présence de loque européenne avant la montée en station ainsi qu'à analyser l'ADN des lignées à mâles afin d'être assuré de la pureté des géniteurs.

Pour la commission d'élevage, A. Jufer

